

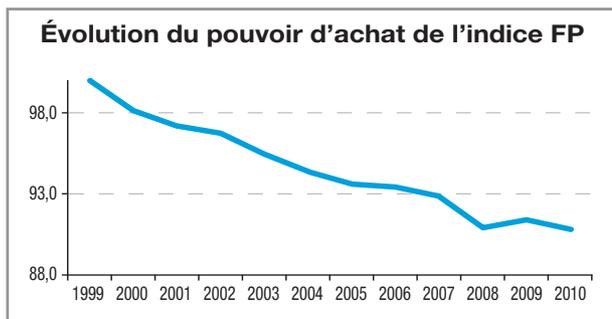
SALAIRES : NOUS N'AVONS PAS



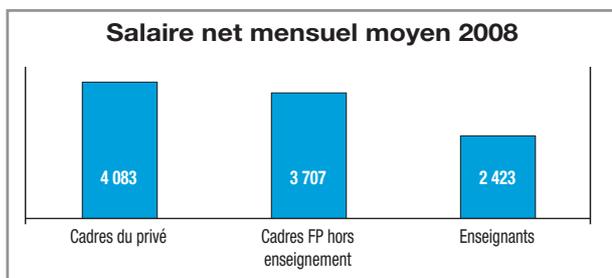
À PAYER LA CRISE !



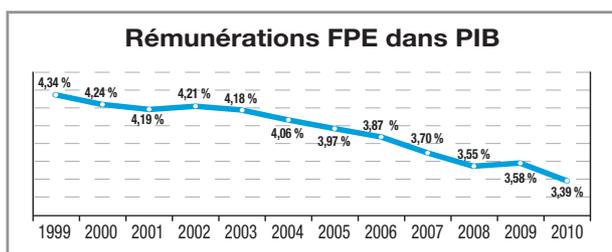
DES CARRIÈRES DÉVALORISÉES : TOUS LES DIX ANS, UN ÉCHELON DE MOINS



LES PROFESSEURS MOINS PAYÉS QUE LES CADRES



LES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES : UNE PART TOUJOURS PLUS FAIBLE DE LA RICHESSE DU PAYS



FONCTION PUBLIQUE : une politique de rigueur injuste et inégalitaire

- **Gel du point d'indice** : le gouvernement confirme la rigueur salariale pour les personnels de la fonction publique en gelant la valeur du point d'indice (base de calcul de la rémunération) pour trois ans (2011 à 2013).
- **Des choix fiscaux injustes** : l'allègement de l'ISF prive l'État de 900 millions d'euros par an de recettes. Avec cette somme il aurait été possible d'augmenter de 1 % la valeur du point d'indice, soit pour un certifié échelon 8 une augmentation du salaire brut annuel de 295 euros.
- **Des mesures d'individualisation inégalitaires** : le gouvernement prétend avoir augmenté notre pouvoir d'achat par des mesures d'individualisation (primes, GIPA, heures supplémentaires...). C'est une provocation ! Ces mesures ne concernent pas tous les personnels et sont au détriment des plus jeunes, des femmes, de certaines catégories...
- **Des prélèvements accrus** : l'augmentation du taux de cotisation des fonctionnaires pour la retraite correspond, à terme, à une journée de salaire en moins par mois.

PÉTITION des organisations syndicales de la fonction publique

POUR LES SALAIRES, JE SIGNE !

« OUI à l'augmentation des salaires dans la fonction publique » :

www.salairesfonctionpublique.fr



MOBILISATION LE 31 MAI : journée unitaire d'action

(prendre contact avec sa section académique)